



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Création de ministères dédiés à la prévention, aux solidarités, à l'autonomie et aux personnes handicapées et d'un secrétariat d'Etat chargé de l'Enfance**

**La FNO salue les nominations des nouveaux membres du gouvernement**

**La Fédération Nationale des Orthophonistes voit dans les nominations du nouveau gouvernement un signal fort pour les professionnels de santé qu'elle représente et pour les patients qui nécessitent une prise en soins en orthophonie.**

**La FNO a toujours porté la prévention comme une des étapes essentielles du parcours de santé de nos concitoyens, la création d'un nouvel acte en avril dernier lors des négociations avec l'Assurance Maladie, intitulé « Bilan de prévention et d'accompagnement parental » n'est qu'un des nombreux exemples de l'engagement des orthophonistes dans cette démarche.**

**La FNO se réjouit de la création d'un ministère dédié aux solidarités, à l'autonomie et aux personnes handicapées. Les orthophonistes prennent quotidiennement en soins des personnes en perte d'autonomie ou porteuses de handicap, qui nécessitent que l'on prenne en compte la globalité de leur environnement et les difficultés auxquelles elles se heurtent quotidiennement. La coordination avec le ministère de la Santé et de la Prévention et le secrétariat d'Etat chargé de l'Enfance devra être forte et permettre d'améliorer pour les patients une prise en charge globale de leur situation, facilitant notamment les interventions des professionnels de santé et des autres intervenants dans leur quotidien.**

Fédération Nationale des Orthophonistes

27, rue des Bluets 75011 Paris - Tel : 01 40 35 63 75 - Courriel : [contact@fno.fr](mailto:contact@fno.fr)

[www.fno.com](http://www.fno.com)

**La FNO rappelle cependant qu'aujourd'hui, les patients vivent des situations dramatiques qu'il est urgent de prendre en compte. Les difficultés d'accès aux soins en orthophonie s'aggravent et ce, malgré les efforts de toute la profession, malgré les propositions de la Fédération et les solutions mises en place.**

**La FNO appelle les ministres en charge des parcours de santé mais aussi les ministres en charge des sujets de la démographie professionnelle, la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministre de la transformation et de la fonction publique, la ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, à s'emparer de ces sujets transversaux.**

**La FNO, seule organisation représentative des orthophonistes, est prête à relever le défi d'une véritable politique de prévention et d'un meilleur accès aux soins des patients, à l'hôpital, dans le secteur médico-social et en ville, rendu possible par une politique de santé ambitieuse et coordonnée. Il faut maintenant donner les moyens réglementaires, financiers et humains aux orthophonistes, quel que soit leur mode d'exercice, pour qu'ils et elles puissent assurer l'ensemble de leurs missions.**

**La FNO s'engagera, comme elle l'a toujours fait, dans la construction d'une politique qui redonnera confiance aux orthophonistes dans le système de santé qu'ils et elles contribuent à faire vivre tous les jours.**

**Contact presse :**

**Anne DEHETRE – Présidente de la FNO – 06 78 12 51 48**



Fédération Nationale des Orthophonistes

145 boulevard de Magenta 75010 Paris - Tel : 01 40 35 63 75 - Courriel : [contact@fno.fr](mailto:contact@fno.fr)

[www.fno.com](http://www.fno.com)



**Fédération Nationale des Orthophonistes**

145 boulevard de Magenta 75010 Paris - Tel : 01 40 35 63 75 - Courriel : [contact@fno.fr](mailto:contact@fno.fr)

[www.fno.com](http://www.fno.com)